



“ Notre eau,
une ressource à ménager ”

La canicule de cet été met nos réserves sous pression. Le réseau d'Ayent n'étant pas séparatif, l'eau d'arrosage et l'eau potable proviennent de la même source traitée. Garantir l'eau potable pour tous les ménages est notre priorité absolue. Votre coopération est indispensable. **Voici comment chaque geste compte, aujourd'hui plus que jamais.**

Gestes concrets

Ce que vous pouvez faire dès aujourd'hui

Arrosez en dehors des heures chaudes

Entre 18h00 et 08h00 uniquement l'évaporation diurne est bien plus élevée par forte chaleur.

Réduisez l'usage domestique

Douches courtes, robinets coupés pendant le brossage chaque litre épargné compte.

Paillez vos cultures

Un bon paillage conserve l'humidité du sol et remplace jusqu'à 10 arrosages. Évitez la terre à nu.

Ciblez l'arrosage au pied

Arrosez directement aux racines plutôt qu'en pluie fine l'eau atteint là où elle est utile.



PLAN D'ARROSAGE PAR VILLAGE

Votre tour d'arrosage

Calendrier hebdomadaire – été 2026

Respectez strictement votre créneau : 18h00 – 08h00

Lundi-Jeudi : **Anzère, Blignou, La Place, Villa**

Mardi-Vendredi : **Argnou, Fortunau, Saxonne, Signèse**

Mercredi-Samedi : **Botyre, Luc, St-Romain**

Le dimanche,
tout arrosage privé est suspendu afin de préserver les réserves.

SÉCURITÉ INCENDIE

Interdiction totale de feux en plein air

**En vigueur dès maintenant
sur l'ensemble du territoire communal**

La chaleur de ces derniers jours combinée à des précipitations très faibles a asséché la végétation et les sols. Tout feu en plein air est formellement interdit sur l'ensemble du territoire d'Ayent. Pour plus d'information rendez-vous sur : www.ayent.ch ou utilisez le QR code.



Exception : les grills à gaz restent autorisés à domicile, dans un périmètre sécurisé.

**Grâce à l'engagement de chacun,
aidez-nous à éviter des mesures plus strictes.**

Administration communale d'Ayent